

Contre « l'engagement post'it » : le sens du projet collectif !

Contrairement aux idées-reçues, le bénévolat n'est pas en crise ! Avec une moyenne de 18 bénévoles par associations (contre 16 en 2005) et des participations bénévoles en hausse de 7% par an¹, la soif d'agir des citoyens est intacte. Ainsi, les difficultés à trouver de nouveaux dirigeants bénévoles ne peuvent être assimilées à un repli sur soi et il est faux de dire que les gens s'engagent moins qu'autrefois. Il existe aujourd'hui un consensus pour dire que ce sont les modes d'engagements qui ont évolué. Face à une implication bénévole plus courte et plus ciblée, certains vont même jusqu'à parler d'un « engagement post'it ».

Préserver le temps long des projets associatifs

Depuis plus d'un siècle, la majeure partie des associations militent pour la diffusion des savoirs, le développement d'un esprit critique et l'ouverture sur les autres. Aussi, quand les militants associatifs abandonnent l'engagement sacrificiel à une unique organisation et s'engagent pour des causes variées, plus temporaires, plus circonscrites et au sein de multiples associations, il faut d'abord s'en féliciter ! L'autonomie des individus, leur capacité à se construire leur propre parcours d'éducation politique - quitte à s'affranchir des formes traditionnelles de l'engagement – voilà la rançon du succès de plusieurs dizaines d'années de travail d'éducation populaire menée, entre autre, par les associations. De même, l'évolution des modèles d'organisation par « réseau » et le délaissement des structures pyramidales au profit de structures plus horizontales illustre la reconnaissance d'une nouvelle conception de la citoyenneté que nous avons longtemps appelée de nos vœux.

Faire l'inventaire des nouveaux modes de fonctionnement associatif ne doit pas nous affranchir d'une analyse des causes de cet engagement, et ce notamment quand les deux entrent en tension. Ainsi, si l'inscription du bénévolat dans un temps court est d'autant plus compréhensible à une période où précarité, mobilité et insécurité économique sont devenues des modes de vie courants, il nous faut veiller à ne pas perdre de vue la nécessité d'une inscription des projets associatifs dans un temps long : celui de la transformation sociale.

Interroger les causes et non les conséquences

Si, comme l'affirme Jacques Ion, « l'individu contemporain demeure le produit des institutions »², alors nous avons collectivement une responsabilité dans le processus de transformation des modes d'engagement actuellement à l'œuvre. Les seules raisons psycho-sociologiques ne peuvent expliquer une telle évolution et il nous faut questionner les causes plus structurelles.

En effet, sous prétexte de s'adapter à une évolution sociétale, voire à des normes juridiques, nous avons mis sur pied une machine à anéantir le militantisme associatif. Comment reprocher à des citoyens d'adopter une posture plus distanciée vis-à-vis des associations, lorsque celles-ci sont réduites à l'état de simples sous-traitantes ?

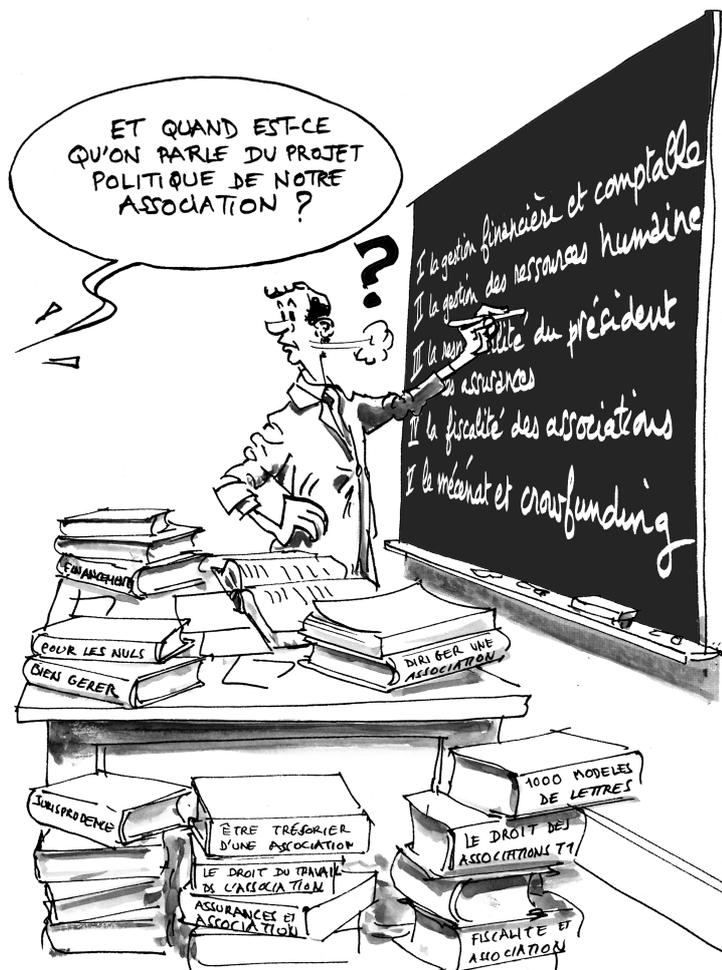
Entre 2005 et 2011, alors que les subventions ont diminué de 17%, le recours aux appels d'offres a cru de 73%³, réduisant les associations à de simples prestataires de services. Pas étonnant que les bénévoles s'épuisent et désertent les conseils d'administration dans ce type de structures hyper-institutionnalisées. Mais le recours massif à la commande publique n'est pas la seule cause. C'est toute l'administration qui a peu à peu effacé la fonction politique des associations pour se centrer sur leurs seules fonctions « instrumentales »⁴.

¹ Viviane Tchernonog, *Le Paysage associatif français*, Paris, Juris associations, 2013

² Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2012

³ Viviane Tchernonog, *Le Paysage associatif français*, Paris, Juris associations, 2013

⁴ Selon les termes employés par Bernard Enjolras, dans *Associations et Isomorphisme Institutionnel*, Paris, Recma, n°162



L'exemple des « postes FONJEP »⁵ est symptomatique de cette instrumentalisation. Alors qu'autrefois, l'état finançait de manière pluriannuelle des emplois qualifiés d'animateurs ou de cadre socio-éducatifs dans les associations, aujourd'hui, non seulement l'aide financière ne représente plus que 10% du coût de poste mais les critères d'attribution ne s'effectuent plus sur la qualification du salarié mais sur l'action qu'il aura à réaliser dans l'année.

La généralisation d'un mode d'attribution des subventions aux associations par projet et la « gestionnarisation » des projets associatifs ont encouragé ce processus de dépolitisation. L'évaluation des projets associatifs, s'appuyant désormais exclusivement sur une poignée de critères quantitatifs, dénature le sens du projet associatif. Le temps consacré à la gestion s'accroît, notamment dans les petites et moyennes associations portées par des bénévoles, laissant peu de place à la réflexion sur la portée politique des projets. Ainsi, la technicité de l'association s'accroît tandis que s'affaiblissent ses repères idéologiques.

Avec les mêmes conséquences, citons également les programmes de formation des bénévoles mis en place dans le cadre du FDVA⁶, qui visent à former des « techniciens supérieurs du bénévolat » très compétents en « fiscalité des associations », « recherche de financements privés » et en « gestion de projets » mais dépourvus de toute réflexion politique sur le sens de leur engagement. Et sur ce point, institutions publiques et fédérations associatives sont tout autant coupables !

Pour le Collectif des associations citoyennes, c'est bien la perte de sens qui est démobilisatrice. Les complexités administratives, l'instrumentalisation des pouvoirs publics et la gestion à répétition de crises éloignent progressivement les dirigeants bénévoles des raisons premières de leur engagement : un engagement au service d'un projet collectif d'intérêt général, tourné vers le bien commun et vecteur de transformation sociale.

Plusieurs initiatives peuvent être rapidement entreprises pour enrayer le phénomène de perte de sens : revoir les modalités et les finalités des fonds de formation des bénévoles (en orientant non plus simplement sur des modules techniques mais vers des actions porteuses de sens) ; revenir à des subventions publiques de fonctionnement (et non plus « par projets » ou par « appels d'offres ») ; soutenir les initiatives associatives qui s'inscrivent dans des démarches de coopération inter-associatives et de gestion participative. La reconnaissance de la démarche coopérative et démocratique des associations comme composante à part entière de leur utilité sociale est un enjeu majeur pour la démocratie.

Thomas Lecolley (Collectif des associations citoyennes)

⁵ Fonds de coopération pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire (FONJEP)

⁶ Le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) soutient financièrement les programmes de formation des bénévoles sur la base de modules « techniques » ou « spécifiques » d'une journée pour des groupes de 12 bénévoles.